

Extrait du compte rendu du conseil municipal en date du 13 avril 2022 au sujet du vote des subventions : (consultable sur le site internet de la Mairie <https://www.athies.fr/conseils-municipaux/>)

7) Vote des subventions aux associations :

Madame Le Maire précise que deux nouvelles associations ont vu le jour cette année : "Développe toi" et "Jeux'Veil", elle propose donc de leur affecter une subvention de 500 euros chacune cette année pour leur permettre d'acquérir le matériel dont elles ont besoin.

Elle rappelle également que l'an dernier, en accord avec son Président, il avait été décidé de ne pas donner de subvention au comité des fêtes. La pandémie semblant nous laisser un peu de répit, Madame Le Maire propose de rétablir la subvention au comité des fêtes à hauteur de 2500 euros.

Amicale Laïque	770 €
Aux deux Mains	250 €
Au fil du temps	250 €
Comité local des Anciens combattants	250 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	50 €
Comité des Fêtes	2 500 €
Coopérative Ecole Primaire	550 €
Groupe des communes rurales de la CUA	200 €
La Gaule Athésienne	410 €
Musique Ste Cécile	300 €
Pupille Enseignement publique du Pas de Calais	50 €
Restaurant du coeur	145 €
Société de chasse	250 €
Développe toi	500 €
Jeux' Veil	500 €
TOTAL	6 975 €



Pour: 6 / Contre: 0 / Abstention : 9 (Mme PAWLAK, M. GOUBET, M. DURAND, Mme VALLEZ, Mme LESAINTE M. AMEEL, Mme KOLACZYK, Mme LEFEBVRE)

Délibération envoyée en Préfecture :

Délibération N°2022.09

mercredi 13 avril 2022

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS - ARRONDISSEMENT ARRAS - CANTON ARRAS-2 - COMMUNE ATHIES

L'an deux mil vingt deux, le treize avril à dix-neuf Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 7 avril 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Messieurs Guillaume LEFEBVRE, Bernard DURAND, Anthony LENGLET, Maxime GOUBET, Claude CAUET et Gaëtan AMEELE

Mesdames Mélanie PAWLAK, Pascale BINET, Christine VALLEZ, Clotilde LESAIN, Katarina LESOING, Corinne LEFRANC, Caroline LEFEBVRE et Dominique KOLACZYK

ABSENTS : néant

PROCURATIONS : Laurent CARTIGNY pour Mélanie PAWLAK

Madame Katarina LESOING est élue secrétaire de séance.


OBJET : Attribution et versement des subventions aux Associations et autres organismes

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2022 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité **DECIDE**

D'attribuer les subventions suivantes :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 6 (Pawlak Mélanie, Goubet Maxime, Durand Bernard, Vallez Christine, Lesaint Clotilde et Cartigny Laurent n'ont pas pris part au vote) ,



➤ AMICALE LAIQUE	770 €
➤ AUX DEUX MAINS	250 €
➤ AU FIL DU TEMPS.....	250 €
➤ ANCIENS COMBATTANTS COMITE LOCAL ACPG....	250 €
➤ AMICALE SAPEURS POMPIERS	50 €
➤ COMITE DES FETES	2 500 €
➤ COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE	550 €
➤ GROUPE DES COMMUNES RURALES DE LA CUA.....	200€
➤ LA GAULE ATHESIENNE.....	410 €
➤ MUSIQUE SAINTE CECILE.....	300€
➤ PUPILLE ENSEIGNEMENT PUBLIQUE DU PAS DE CALAIS.	50 €
➤ RESTAURANTS DU CŒUR	145 €
➤ SOCIETE DE CHASSE ATHIES.....	250 €
➤ DEVELOPPE TOI.....	500€
➤ JEUX VEIL.....	500€
TOTAUX.....	6 975 €

- après en avoir délibéré, le Conseil municipal
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au B P 2022 COMPTE 6574,
- donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en Préfecture
En date du
Et de la publication ou de la notification
En date du

21 AVR. 2022

21 AVR. 2022

21 AVR. 2022

Le Maire,
Mélanie PAWLAK

The image shows the official seal of the Municipality of Cambrai, which is circular and contains the text 'MUNICIPALITE DE CAMBRAI' and 'Pas-de-Calais'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.